

Administration communale de Sambreville

ENQUETE PUBLIQUE

Relative aux deuxièmes projets de Plan de Gestion par District Hydrographique (PGDH2) et aux premiers projets de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

(Conformément au Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, et au Livre I du Code de l'Environnement) - Projets de catégorie A2

Dans le cadre des deux Directives européennes, la Directive cadre sur l'eau (2000/60/CE) établissant une politique communautaire dans le domaine de l'eau et la Directive relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation (2007/60/CE), une enquête publique conjointe est réalisée du **1^{er} juin 2015 au 8 janvier 2016** inclus à la demande du Gouvernement wallon.

Vous êtes invités à donner votre avis sur les 2 types de plans qui en découlent :

- Les PGDH2 fixant pour chaque rivière ou nappe d'eau souterraine l'objectif environnemental à atteindre pour 2021 ainsi que le programme de mesures à mettre en œuvre
- Les PGRI exposant les mesures wallonnes définies afin de réduire les effets négatifs des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique ainsi que les trois types de cartes : la carte de l'aléa d'inondation, les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation.

Les documents sont consultables : dans les locaux de l'Administration communale, Service Environnement, 4^e étage, durant les heures d'ouverture ainsi que le jeudi jusqu'à 20 heures, en prenant rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de la personne de contact - Aux sièges des Contrats de rivière (http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere) et sur le site internet : <http://environnement.wallonie.be/enquete-eau>

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal ou via le site internet <http://environnement.wallonie.be/enquete-eau> , ainsi que :

- Pour les PGRI : par courriel à pgri.inondations@spw.wallonie.be, par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Cours d'eau non navigables, Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 Jambes.
- Pour les PGDH2 : par courriel à eau@spw.wallonie.be, par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de surface, Avenue Prince de Liège, 15 – 5100 Jambes.

Vos observations verbales pourront être recueillies à l'Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact.

L'enquête publique sera suspendue entre le 16 juillet et le 15 août, et entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier.

Personne de contact : Etienne Auguste, Eco-conseiller – Tél. : 071/260.267, Fax : 071/260.315, augustee@commune.sambreville.be

Une séance de clôture sera organisée le 8 janvier 2016 à 11 heures.

A Sambreville, le 26 mai 2015

Le Directeur Général,

Xavier GOBBO

Le Député-Bourgmestre,

Jean-Charles LUPERTO